

PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS : SCO3109 – Théorie comptable

GROUPE : 05 - Formation à distance

ENSEIGNANTE² : Cynthia De Champlain, M.Ad., CPA

PRÉSENTATION DE L'ENSEIGNANTE

Cynthia De Champlain, M.Ad., CPA, enseigne à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue depuis juin 2016. Avant de se concentrer à l'enseignement, elle a exercé en cabinet d'audit et de conseils ainsi que dans le réseau de la santé et des services sociaux, notamment à titre de directrice des ressources financières et matérielles. Elle a également travaillé dans le secteur minier. Riche de son expérience pratique, elle se passionne maintenant dans la transmission de connaissances, particulièrement en comptabilité financière avancée. Mme De Champlain prend à cœur la réussite de ses étudiants, ce qui se traduit par le soutien offert ainsi que sa disponibilité.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

Contexte de développement de la science comptable. Processus de normalisation et problèmes concernant l'établissement des normes. Fondements conceptuels de la comptabilité financière. Approches à la formulation d'une théorie comptable (théories déductives, inductives, etc.). Cadre théorique de la comptabilité : nature et éléments du cadre, postulats comptables, objectifs de l'information financière et qualité de l'information utile. Limites, pièges et manipulation de l'information. Normes et problèmes liés à la comptabilisation, à la mesure et à la présentation : critères de comptabilisation des produits (événements critiques, augmentation de valeur, répartition du montant du contrat, actifs et passifs éventuels et particularités des différents secteurs d'activité), comptabilisation des charges, des pertes et des passifs éventuels, comptabilisation des actifs et des passifs au bilan. Comptabilisation des effets de la variation des prix. États financiers à valeur actuelle. Bilan personnel. Normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation liées aux instruments financiers primaires, dérivés et hybrides : comptabilisation initiale et subséquente, reclassement, décomptabilisation, gestion des risques, couverture et spéculation. Notes d'orientation en comptabilité. Terminologie comptable. Exposés sondages en comptabilité. Études de recherches en comptabilité. Normes comptables internationales. Normes comptables américaines. Sujets d'actualité pertinents, identifiés en fonction de l'évolution de la profession comptable et enjeux en matière de normalisation comptable.

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

Le cours SCO3109 vise à familiariser les étudiants avec le cadre conceptuel de la comptabilité, à développer chez eux un esprit critique vis-à-vis des normes et pratiques comptables en vigueur et à leur faire envisager diverses solutions de rechange. Il contribue également à développer chez l'étudiant de solides compétences dans la publication de l'information financière en vue de la mesure, de la performance et de la gestion des risques.

Ce cours contribue à développer chez l'étudiant des compétences fondamentales et des compétences spécifiques dans le domaine de la publication de l'information financière. Les compétences fondamentales visées par ce cours comprennent : la création, l'évaluation, l'interprétation et la communication de l'information ainsi que la résolution de problèmes et l'évaluation de la gestion financière. À cette fin, les étudiants seront appelés à :

- effectuer des recherches et des analyses détaillées,
- poser un jugement critique sur des pratiques comptables en appliquant les notions du cadre théorique de la comptabilité,
- synthétiser des idées et des informations,
- calculer et estimer l'effet de certaines décisions de la direction d'une entreprise,
- discuter pour faire ressortir différents points de vue et
- élaborer des solutions et les adapter à différents contextes.

Dans le but de développer des compétences spécifiques dans le domaine de la publication de l'information financière, l'étudiant sera amené à analyser des situations où il devra :

- donner des conseils quant aux choix des pratiques comptables,
- analyser l'application des NCECF et des IFRS et l'application des nouvelles pratiques et prises de position,
- effectuer des calculs relatifs à des opérations de nature particulière,
- fournir des recommandations à la lumière de l'information comptable,
- fournir un soutien en matière litigieuse et porter un jugement critique sur les normes comptables et sur les tendances en matière de normalisation.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- Approfondir le cadre conceptuel de la comptabilité et comprendre les concepts théoriques à la base des traitements comptables.
- Développer son jugement professionnel et se sensibiliser aux dimensions éthiques entourant les choix comptables.
- Prendre conscience de la complexité du domaine de la communication d'informations financières, de l'absence de solutions uniques et permanentes en cette matière, ainsi que du rôle social de la profession comptable.
- Comprendre la substance des transactions et lier cette substance aux objectifs de l'information financière.
- Développer la compréhension des enjeux majeurs liés aux problèmes de comptabilisation, de mesure et de présentation de l'information financière, incluant les instruments financiers.

- Comprendre les différentes approches à la formulation d'une théorie comptable afin de développer un esprit critique relativement aux limites du cadre conceptuel et des outils utilisés actuellement en comptabilité en fonction des besoins des économies et des sociétés.
- Recommander et justifier le choix d'une pratique comptable.
- Prendre conscience des nouveaux contextes d'application des connaissances de la discipline, connaître l'état des réflexions et des travaux concernant les sujets non normalisés ou controversés et porter un jugement sur les options qui s'en dégagent.
- Sensibiliser à la nécessité d'une mise à jour continue. Développer les habiletés de communication écrite et orale.

CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
1 et 2	* Séance d'accueil et introduction au cours, en mode virtuel synchrone (Zoom) (semaine 1) Introduction – Comptabilisation et évaluation des instruments financiers – Présentations mutuelles – Présentation du plan de cours – Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ○ Principes de base ○ Définition d'un instrument financier ○ Comptabilisation initiale ○ Mesure initiale ○ Évaluations subséquentes ○ Catégories ○ Détermination de la juste valeur ○ Dépréciation – Évaluation de la juste valeur Références : – Comptabilité intermédiaire : chapitre 4, 11, 13 – Manuel de CPA Canada <u>Partie I :</u> ○ IFRS 9 Instruments financiers ○ IFRS 13 Évaluation de la juste valeur ○ IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation <u>Partie II :</u> ○ Chap. 3856 Instruments financiers	Pour toutes les lectures suggérées, consulter Moodle.
3 et 4	Produits dérivés et comptabilité de couverture - Produits dérivés - Dérivés intégrés - Comptabilité de couverture ○ Couverture de juste valeur ○ Couverture de flux de trésorerie ○ Couverture d'opérations futures Références : – Comptabilité intermédiaire : chapitre 19 – Manuel de CPA Canada	

	<u>Partie I :</u> ○ IFRS 9 Instruments financiers ○ IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation <u>Partie II :</u> ○ Chap. 3856 Instruments financiers	
5	Présentation des instruments financiers – Présentation des instruments financiers dans le corps même des états financiers ○ Présentation à l'état de la situation financière (bilan) ○ Présentation aux résultats ○ Présentation aux flux de trésorerie – Présentation des informations à fournir ○ Objectif #1 - À l'état de la situation financière (bilan) - Aux résultats - Conventions comptables - Autres infos concernant la juste valeur ○ Objectif #2 - Analyses qualitatives - Analyses quantitatives - Concentration de risque - Renseignements sur le risque de crédit - Actifs financiers en souffrance ou dépréciés - Garanties et rehaussements - Renseignements sur le risque de liquidité - Renseignements sur le risque de marché Références : – Comptabilité intermédiaire : chapitre 4 – Manuel de CPA Canada <u>Partie I :</u> ○ IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir ○ IAS 32 Instruments financiers : Présentation <u>Partie II :</u> Chap. 3856 Instruments financiers	
6 et 7	* Résumé de lecture (individuellement) Introduction à la théorie comptable et au cadre conceptuel Présentation du cours La théorie comptable et le jugement professionnel Le cadre conceptuel Comptabilité à la valeur actuelle Lecture et analyse d'un cas	

	Références : – Comptabilité intermédiaire : chapitre 1 – Manuel de CPA Canada <u>Partie I :</u> ○ Cadre conceptuel de l'information financière ○ IAS 1 Présentation des états financiers ○ IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes <u>Partie II :</u> ○ Chap. 1000 Fondements conceptuels des états financiers ○ Chap. 1100 Principes comptables généralement reconnus ○ Chap. 1400 Normes générales de présentation des états financiers ○ Chap. 1508 Incertitude relative à la mesure	
8	* Examen mi-session en présentiel	
9-10-11 Séance 11 en mode virtuel synchrone (Zoom)	La constatation des produits d'exploitation, les produits connexes et les résultats hors exploitation – Critères de constatation incluant les événements critiques, l'augmentation de la valeur, la répartition du montant du contrat et les particularités des différents secteurs d'activité : ○ Constatation à la fin de la fabrication ○ Constatation dans le contexte d'une entente ou d'une alliance ○ Effets d'incertitudes majeures ○ Mesure de certains éléments aux fins d'évaluation du degré d'avancement ○ Situations particulières incluant des montants facturés lors de la conclusion d'une entente, des frais associés à l'émission de prêts, des services après-vente Références : – Comptabilité intermédiaire : chapitre 20 – Manuel de CPA Canada <u>Partie I :</u> ○ IFRS 15 produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients <u>Partie II :</u> ○ Chap. 3400 Produits	
12	* Présentation orale d'une étude de cas (individuellement) La comptabilisation des charges, des pertes et des passifs éventuels – Coût des biens et des services à titre d'actifs ou de charges ○ Coûts non incorporables	

	○ Objets de coûts ○ Détermination du coût total des actifs – Passifs découlant d'engagements et les charges correspondantes ○ Événements à constater ○ Difficultés de mesure concernant les montants estimatifs et l'utilisation de l'actualisation des montants futurs – Les passifs éventuels ○ Définition des passifs éventuels ○ Mesure du passif éventuel et du gain éventuel ○ Facteurs touchant la comptabilisation et la présentation des passifs éventuels ○ Coûts environnementaux et frais de restauration des lieux Références : – Comptabilité intermédiaire : chapitre 12 – Manuel de CPA Canada <u>Partie I :</u> ○ IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ○ IFRIC 1 Variation des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires ○ IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert ○ IFRIC 5 Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement ○ IFRIC 19 Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ○ SIC 32 Immobilisations incorporelles – Coût liés aux sites web <u>Partie II :</u> ○ Chap. 3290 Éventualités ○ Chap. 3063 Dépréciation d'actifs à long terme ○ Chap. 3110 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	
13 Séance 13 en mode virtuel synchrone (Zoom)	* Résolution de cas (individuellement) * Évaluation des enseignements Le bilan et les actifs – L'actif, les stocks et le coût des ventes – Les immobilisations corporelles et l'amortissement – Les actifs incorporels – Réduction de la valeur des actifs : ○ Stocks ○ Actifs financiers ○ Placements ○ Immobilisations ○ Actifs incorporels non amortissables ○ Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	

	Références : – Comptabilité intermédiaire : chapitres 7, 8, 9, 10 – Manuel de CPA Canada <u>Partie I :</u> ○ IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ○ IAS 2 Stocks ○ IAS 16 Immobilisations corporelles ○ IFRS 16 Contrats de location ○ IAS 36 Dépréciation d'actifs ○ IAS 38 Immobilisations incorporelles ○ IAS 40 Immeubles de placement ○ IFRIC 17 Distributions d'actifs hors trésorerie aux propriétaires <u>Partie II :</u> ○ Chap. 3031 Stocks ○ Chap. 3061 Immobilisations corporelles ○ Chap. 3063 Dépréciation d'actifs à long terme ○ Chap. 3064 Écarts d'acquisition et actifs incorporels ○ Chap. 3475 Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités	
14 et 15	* Présentation d'un élément historique de la comptabilité * Présentation d'un enjeu de la profession comptable Contexte de développement de la science comptable – La comptabilité et son évolution dans le temps – La normalisation comptable en contexte international – Le processus de normalisation canadien, américain et international Références : Comptabilité intermédiaire : chapitre 1	

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote variable sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours. Une note supérieure ou égale à 60 % est requise pour réussir le cours.

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une réduction de points.

Les travaux remis avec moins de 24 heures de retard verront leur note réduite de 50 %.

Les travaux remis avec 24 heures ou plus de retard ne seront pas corrigés et une note de 0 % sera attribuée.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse

gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Résumé de lecture (individuellement)	10 %	À déposer sur Moodle avant le mercredi 9h AM de la 6 ^e semaine
Examen mi-session (en présentiel)	35 %	À la 8 ^e semaine (voir Moodle et l'horaire suggéré)
Réalisation des activités après capsules pour la séance 11 (individuellement)	8 %	À compléter sur Moodle avant le lundi 9h AM de la 11 ^e semaine
Réalisation des activités après capsules pour la séance 12 (individuellement)	17 %	À compléter sur Moodle avant le lundi 9h AM de la 12 ^e semaine
Présentation orale d'une étude de cas (individuellement)	10 %	Document à déposer sur Moodle et vidéo à transmettre selon les consignes avant le mercredi 9h AM de la 12 ^e semaine
Résolution de cas (individuellement)	10 %	À déposer sur Moodle avant le jeudi 22h PM de la 13 ^e semaine

Présentation d'un élément historique de la comptabilité (individuellement)	5 %	Document à déposer sur Moodle et vidéo à transmettre selon les consignes avant le mercredi 9h AM de la 14 ^e semaine
Présentation d'un enjeu de la profession comptable (individuellement)	5 %	Document à déposer sur Moodle et vidéo à transmettre selon les consignes avant le mercredi 9h AM de la 14 ^e semaine

Détail des travaux évalués

(Les consignes et les grilles détaillées des évaluations sont disponibles sur le portail du cours)

Résumé de lecture : Le résumé porte sur le livre *Les fondements de la comptabilité* (Colasse, 2012). Le travail doit être réalisé de manière individuelle. Des instructions plus précises seront remises ultérieurement. Le résumé devra être remis en version électronique, sur Moodle.

Réalisation des activités après capsules pour les séances 11 et 12 : activités de réinvestissement à réaliser sur Moodle, après l'écoute de chacune des capsules de théorie correspondantes. Les formes d'activités varient, par exemple, il peut s'agir d'un quiz, d'une question à développement, etc.

Présentation orale : Une présentation orale sera effectuée et portera sur un cas à résoudre. Le fichier en appui à la présentation (PowerPoint), devra être déposé sur Moodle.

Résolution de cas : Un cas résolu individuellement portera sur la matière des cours 6 à 13. La résolution de ce cas devra être déposée sur Moodle (version Word).

Présentation d'un élément historique de la comptabilité : Un élément historique de la comptabilité devra être présenté dans un document Word (texte et image) ainsi qu'à l'aide d'une vidéo. Les consignes seront accessibles sur Moodle.

Présentation d'un enjeu de la profession comptable : La profession comptable s'adapte ou continuera de s'adapter à plusieurs enjeux. Un de ces enjeux devra être présenté dans un document Word (texte et image) ainsi qu'à l'aide d'une vidéo. Les consignes seront accessibles sur Moodle.

Les travaux remis avec moins de 24 heures de retard verront leur note réduite de 50 %.

Les travaux remis avec 24 heures ou plus de retard ne seront pas corrigés et une note de 0 % sera attribuée.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

Colasse, B. (2012). *Les fondements de la comptabilité*. Paris: Éditions La Découverte.
Accessible sur Moodle.

CPA Canada. (s.d.). Manuel de CPA Canada. Toronto : CPA Canada. Consulté le 20 mai 2021 sur <http://edu.knotia.ca>
Accessible via les ressources numériques du laboratoire informatique de l'UQAT

Gosselin, J., Durocher, S., Bigras, D., Michaud, P., Plouffe, V. et McMahon, D. (Refonte 2017) Mise à jour 2021.
Comptabilité intermédiaire, Analyse théorique et pratique. Montréal : Chenelière Éducation.

Gosselin, J., Durocher, S., Bigras, D., Michaud, P., Plouffe, V. et McMahon, D. (Refonte 2017) Mise à jour 2021.
Comptabilité intermédiaire, Questions, exercices, problèmes, cas. Montréal : Chenelière Éducation.

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. (s.d.). *Dictionnaire des dérivés et autres instruments financiers*. Consulté le 20 mai 2021 sur <http://dictionnaire.cpaquebec.ca/intro.aspx>

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. (2021). *Guide de présentation des travaux écrits : guide méthodologique institutionnel pour la communauté étudiante de premier cycle*.
<https://www.uqat.ca/telechargements/guide-de-presentation-des-travaux-ecrits>

Veuillez-vous référer au site Web <https://www.uqat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

Matériel complémentaire :

Skinner, R.M., Milburn, J.A., Chlala, N. et al. (2003). *Normes comptables – Analyse et concepts*. Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique

Ménard, L. (2021). *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*, 4^e édition. Toronto : Institut Canadien des Comptables Agréés